



## Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2018

du 15 juin 2018 à Gérardmer – Espace du Tilleul

Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation : 18  
Nombre d'adhérents présents ou représentés : 10  
Le quorum étant atteint, l'assemblée a pu légitimement délibérer.

La séance a débuté à 18h25  
Président de séance : Jean-Pierre LIST  
Secrétaire de séance : Benoît TAILLANDIER

### Ordre du jour

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Modification du règlement intérieur
4. Projet de budget (1/06/2018 au 31/05/2019)
5. Projet sportif pour la saison 2018/2019
6. Votes
  - 6.1 Approbation des comptes de l'exercice 2017/2018
  - 6.2 Approbation du budget pour l'exercice 2018/2019
  - 6.3 Approbation des modifications du « règlement intérieur »
  - 6.4 Quitus au Comité de Direction
  - 6.4 Élection des membres du Comité de Direction
7. Parole aux adhérents – Enquête de satisfaction

### Préambule

En tout premier lieu, le président remercie chaleureusement Mme Anne CHWALISZEWSKI - Adjointe au Maire en charge de la culture - pour sa présence et pour l'intérêt qu'elle porte à notre club.

La note préparatoire ayant été préalablement adressée à tous les participants, Jean-Pierre LIST propose de passer assez rapidement sur les différents thèmes évoqués pour laisser davantage de temps à la discussion. La note préparatoire est en annexe de ce compte rendu.



## I) Rapport moral

Concernant les locaux pour les séances de jeu, la salle Diderot est vraiment remarquable pour le confort de jeu qu'elle offre mais il y aurait encore quelques points d'ajustement à rechercher avec la Mairie dans les modalités d'utilisation. Mme CHWALISZEWSKI est favorable à une entrevue pour évoquer le sujet.

Pour essayer d'amener des collégiens à venir au club d'échecs, il faut sans doute prendre contact avec le Principal du Collège et voir s'il est possible de créer une « cellule jeu d'échecs » au sein de l'établissement.

Concernant les mercredis, Mme CHWALISZEWSKI pense qu'il sera difficile d'augmenter sensiblement les effectifs car l'offre d'activités sportives, récréatives ou culturelles est très importante sur Gérardmer avec la présence de nombreuses associations.

Comme le montre le résultat de l'enquête de satisfaction, l'érosion du nombre de participants les vendredis soirs concernant les adultes est pour partie due au problème de déplacement pour les adhérents qui viennent d'un peu plus loin. Mais la solution à ce problème n'est pas évidente car il ne suffit pas de faire une séance plus tôt dans l'après-midi, encore faut-il qu'il y ait un nombre suffisant de participants disponibles dans cette tranche horaire.

## II) Rapport financier

Antoine DESCHAMPS déclare qu'il n'a pas de remarques à formuler sur les comptes de l'exercice et il félicite Jean-Pierre LIST pour la qualité du suivi « comptable » mis en place. Il souligne que cela est rarement le cas dans les associations de petite taille, voire même de taille plus importante. La qualité de ce suivi est importante s'il est envisagé de demander des subventions aux collectivités locales.

Etienne MATTER s'étonne que le rapport financier soit présenté par le président et non par le trésorier comme cela devrait être la règle. Jean-Pierre LIST indique qu'un Trésorier avait bien été nommé dès la création de l'association mais il n'a malheureusement jamais eu la disponibilité nécessaire pour participer activement à la vie du club au-delà de la phase de création. Par ailleurs le montant des enjeux financiers est très limité et les procédures administratives ne doivent donc pas être inutilement lourdes. Le rôle opérationnel du Trésorier sera redéfini en concertation avec le futur Trésorier.

La note préparatoire comportait une erreur de huit euros dans le montant figurant dans le commentaire sur les charges liées à la Fédération Française des Echecs. Elle est due à la prise en charge tardive d'une demande de licence d'un participant au Rapide de Hautes Vosges. Le tableau des chiffres a été actualisé mais pas le commentaire.

## III) Modification du règlement intérieur

Jean-Pierre LIST présente les modifications du règlement intérieur qui seront proposées à l'approbation de l'assemblée. La principale modification concerne les cotisations pour les adhérents. La nouvelle proposition simplifie l'offre et optimise la marge pour le club, sans nuire aux possibilités offertes à tous les adhérents.

Concernant l'obligation de fournir un certificat médical pour la pratique du sport des jeux d'échecs, Antoine Deschamps considère qu'il ne s'agit pas d'une contrainte lourde et qu'il suffit d'en faire la demande au médecin généraliste à l'occasion d'une visite.

## IV) Budget prévisionnel 2018-2019

Les ressources seront drastiquement diminuées pour le budget de la saison 2018-2019 car le club ne bénéficiera plus des 650,00 euros de subventions liées à la création du club, ni des 589,00 euros en rémunération des interventions faites dans le cadre des NAP à Gérardmer car il n'y aura plus de NAP à partir de la prochaine année scolaire. Les seules ressources pour le club seront donc les marges sur les cotisations des adhérents qui sont budgétées pour un montant de 336,00 euros.



De ce fait, il n'est prévu aucun investissement en matériels échiquéens. Cela risque de poser un problème si, comme cela est probable, il sera nécessaire de disposer pour la participation du club en R1 de pendules pouvant gérer deux périodes de jeu et le comptage du nombre de coups joués. Une solution pourrait alors être de se faire prêter des pendules par le Comité Départemental.

## V) Projet sportif 2018-2019

Pour la prochaine saison sportive, l'organisation des championnats interclubs sera fortement revue dans le cadre de la nouvelle Ligue Régionale des Echecs du Grand Est (LEGE). A la date de l'Assemblée Générale, les conditions de déroulement de ces championnats ne sont pas encore connues avec précision.

Du fait de son excellent résultat au cours de la saison passée, l'Échiquier Gérômois va accéder à la Régionale 1. Sauf changement, les équipes seront de 6 joueurs. Chaque joueur ne jouera qu'une partie en 2 périodes : 1h30 + 30 secondes avec un minimum de 40 coups, puis 30 minutes + 30 secondes. Il faudra donc pouvoir constituer une équipe d'au moins huit joueurs pour faire face aux éventuelles indisponibilités.

Le Comité de Direction fera un point précis de la situation début septembre pour définir l'organisation à mettre en place.

## VI) Votes

### 6.1 Approbation des comptes de l'exercice 2017/2018

Les comptes de la saison 2017/2018 sont approuvés à l'unanimité.

### 6.2 Approbation du budget pour l'exercice 2018/2019

Le budget de l'exercice 2018/2019 est approuvé à l'unanimité.

### 6.3 Approbation des modifications du « règlement intérieur »

Les modifications du règlement intérieur sont approuvées à l'unanimité

### 6.4 Quitus au Comité de Direction

Le quitus au Comité de Direction est approuvé à l'unanimité.

### 6.4 Élection des membres du Comité de Direction

Sont candidats à l'élection de nouveaux membres du Comité de Direction : Nathalie DESCHAMPS, Vanessa MAURY, Marie-France POIREL et Samuel VEBRET.

Tous les nouveaux membres sont élus à l'unanimité.

Le Comité de Direction est à présent composé de :

Jean-Pierre LIST – Président

Benoît TAILLANDIER – Secrétaire Général

Vanessa MAURY – probable Trésorière (nomination à faire par le Bureau)

Nathalie DESCHAMPS

Marie-France POIREL

Samuel VEBRET



## VII ) Paroles aux adhérents –Enquête de satisfaction

Les résultats de l'enquête de satisfaction n'ont pas pu être présentés en séance du fait de la remise tardive d'un certain nombre de réponses. Le résultat de l'enquête fera l'objet d'une publication séparée. Le seul problème notoire qui ressort de l'enquête concerne l'horaire des séances d'entraînement comme déjà évoqué.

Mme Anne CHWALISZEWKI nous fait part des informations suivantes :

- Contrairement à ce qui est dit dans la note préparatoire, il n'est pas trop tard pour faire une demande de subvention à la Ville de Gérardmer. Les demandes sont étudiées en février et le versement d'une éventuelle subvention se fait en août. Une demande pourrait également être faite à la Communauté des Communes des Hautes Vosges.
- Concernant l'achat de pendules, il est possible de faire une demande de subvention exceptionnelle motivée par la montée en R1.
- La Mairie peut éditer un certain nombre d'affiches pour le compte des associations gérômoises.
- L'Échiquier Gérômois pourra avoir un stand au forum des associations qui se tiendra le 8 septembre.
- Le club pourrait animer des séances dans le cadre « d'Acti'Vacances ». Ces séances donnent lieu à une rémunération de l'association.

Delphine CHENU indique qu'il pourrait être intéressant pour le club de participer à la carte ZAP qui est diffusée par la Conseil Général des Vosges.

Pour Nathalie DESCHAMPS il serait également possible de demander un accord de participation à Chèque Vacances.

*Sans autres questions à évoquer, le président clôt la séance de l'assemblée générale à 19h05.*

*Le Président*  
Jean-Pierre LIST

*Le Secrétaire*  
Benoît TAILLANDIER